

Logements à proximité

Vous intégrez l’ENTPE à la rentrée et êtes à la recherche d’un logement ? Découvrez ci-dessous les offres de nos partenaires !

Les logements dans nos résidences partenaires

L’ENTPE dispose de places réservées dans les résidences suivantes (sur présentation d’un justificatif d’inscription à demander à l’adresse suivante : accueil.dfi@entpe.fr). Pensez à réserver votre logement dès votre admission. A noter que certains bailleurs demandent une garantie visale, pour les élèves fonctionnaires il faudra bien choisir statut étudiant lors de cette démarche pour plus de simplicité.

/// Les résidences d’Est métropole habitat (EMH)

EMH propose des logements (T1 et T2 équipés) qui offrent un rapport qualité / prix très attractif. Les résidences les plus proches de l’ENTPE sont le Ksar, Berlin, Singapour, Tokyo, Montréal mais les résidences intergénérationnelles (Londres, Ottawa) situées dans les communes avoisinantes sont également agréables.
>> Pour en savoir plus sur les logements et déposer un dossier, rendez-vous sur locetcoloc@gmail.com - Tel : 04 78 03 47 20

/// La résidence des arts (SEMCODA)



La résidence des arts, gérée par le bailleur SEMCODA est située à 10 minutes à pied de l’ENTPE . Elle propose des T1 et des T2 équipés à des loyers très abordables (à partir de 350€ charges comprises avant APL).
>> Accédez à la visite guidée en vidéo
>> Téléchargez toutes les infos sur la résidence des arts pour déposer un dossier

/// La résidence Carré de Soie (Association Popinns)



La résidence Carré de soie, gérée par l'association Popinns, accueille des jeunes jusqu'à 30 ans, actifs, apprentis en recherche d'emploi ou étudiants. Proche du métro Carré de soie, elle est située à 30 minutes en bus ou 15 minutes à vélo de l'ENTPE et propose des studios de 20m² équipés.

>> Téléchargez toutes les infos sur la résidence Carré de soie pour déposer un dossier

/// La résidence Verchères (Dynacité)



La résidence Verchères gérée par le bailleur Dynacité est situé à 10 minutes à pied de l'ENTPE. Elle héberge des familles et des étudiants. Quelques T1 bis et T2 peuvent être loués aux élèves de l'ENTPE à loyer modéré (autour de 350€/mensuels pour le T1 bis). Ils disposent d'une cuisine équipée.

- Il est nécessaire en amont de déposer une demande sur le site suivant : https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index pour obtenir un numéro unique de demande de logement social.
- Puis de transmettre ce numéro à magali.desbos@entpe.fr et accueil.dfi@entpe.fr qui feront le relais auprès de Dynacité en fonction des

disponibilités.
- Pour en savoir plus : logement-ag.rhone@dynacite.fr

/// Les résidences CROUS

Les résidences CROUS les plus proches de l'ENTPE se trouvent sur le campus de Villeurbanne-la Doua et proposent une offre diversifiée (chambres avec douches, studios, des logements en colocation). Une priorité est donnée aux élèves boursiers mais une deuxième phase est ouverte ensuite pour les élèves non-boursiers.
>> Trouvez un logement dans une résidence universitaire.
Le CROUS de Lyon a édité un guide des sites et structures proposant des logements étudiants hors CROUS.
>> Retrouvez les différentes formules possibles.

Les logements solidaires

L'ENTPE a également des partenariats solidaires pour les élèves qui ont envie de s'engager tout en bénéficiant d'un logement à moindre coût. Alors n'hésitez pas à tenter l'expérience en précisant que vous élève à l'ENTPE !

/// La coloc' solidaire avec l'AFEV



Pour devenir « Kapseurs.ses » ! (KAPS=Koloc à projets solidaires), c'est très simple :

- l'AFEV propose une place en colocation, avec d'autres jeunes au sein de la résidence Ksar (à quelques minutes à pied de l'école) pour un loyer modéré (entre 292 et 386 euros)
- Entre 3 et 5 heures par semaine, tu animes des actions solidaires au sein du quartier avec tes colocataires et tes voisins (animation d'ateliers pour les

enfants, construction de jardins partagés, organisation d’une soirée crêpes, etc.).

>> Rejoignez une coloc'

/// La colocation intergénérationnelle avec le Parisolidaire



Le principe est simple, l’association vous met en lien avec des personnes âgées disposant d'une chambre libre dans un appartement proche de l’ENTPE ou avec des résidences de personnes âgées où vous pouvez bénéficier d’un studio indépendant. Les colocataires s'engagent à participer à des activités de cohabitation, comme partager des repas ou aider dans les tâches quotidiennes, contre l’accès à un logement à faible coût (maximum 350€).
>> Déposez un dossier

Les agences privées

/// Twenty Campus

L'ENTPE est partenaire de Twenty Campus qui propose des appartements meublés et équipés dans plus de 60 résidences en France. Il s’agit de résidences avec services inclus comme le petit déjeuner, le ménage, Internet, une salle de fitness, et des espaces de co-working.
Il y a 3 résidences dans la région lyonnaise. La plus proche (45 minutes en transport en commun) est la résidence « Campus des Alpes » qui propose des studios meublés à partir de 520€/mois ainsi que des T1bis.

- Plus d'infos sur www.twenty-campus.com
- Contact pour réserver : logementetudiant@sergic.com - 03 20 12 25 89
 Les élèves de l’ENTPE sont prioritaires (sous réserve de disponibilité).

Bon à savoir : Vous pouvez également accéder aux résidences Twenty Campus dans les autres villes pour vos stages.

/// Livalia

À noter une réduction sur les frais de dossier avec le code ENTPE2026
Contact : Clara LIJEWSKI : 06 84 66 50 70 - Clara@livalia.com

- Plus d'infos sur www.livalia.com
- Déposez un dossier

/// Nexcity Studéa

Studéa ce sont des studios meublés dans des résidences sécurisées avec internet inclus. Les résidences les plus proches sont celles situées à Villeurbanne sur le campus de la Doua.
Notre partenariat permet aux élèves d’accéder directement à une centrale de réservation dédiée et de bénéficier de réduction sur les frais administratifs.

- Découvrez les résidences : https://www.nexity-studea.com
- Plus d'infos pour savoir comment déposer un dossier

/// Nomad Campus

Nomad Campus propose des logements modernes, meublés et entièrement équipés du studio au T2+ à partir de 495€ TTC/mois* pensés spécialement pour les étudiantes et étudiants et jeunes actif·ves.
Chaque logement comprend un coin cuisine, un coin séjour, un coin nuit et une salle de bain privative. Ces résidences disposent également de nombreux espaces de vie aménagés. Les résidences Nomad Campus s’inscrivent dans un concept de résidence collaborative : des résidences conçues à la fois pour habiter, travailler et chiller. Un vrai lieu d'échange et de partage.
Les résidences les plus proches de l’ENTPE se situent à Villeurbanne. Grâce à notre partenariat vous disposez de réductions sur les frais d’inscription.

- Téléchargez toutes les infos sur la résidence
- Déposez un dossier

Les offres de particuliers

N’hésitez pas à consulter le site d’offres de particuliers géré par le CROUS : https://www.lokaviz.fr/

L’ENTPE collecte des offres de particulier proches de l’école. Vous pouvez les retrouver en ligne ici sur Facebook ou encore sur Instagram

Bons plans entre élèves

Les élèves de l'ENTPE se mobilisent chaque année pour répondre aux questions des candidates et candidats sur la vie du campus, n'hésitez pas à les solliciter.
>> Rendez-vous sur leur page Instagram
>> Rendez-vous sur l’espace candidats Facebook

Vous rejoignez l'ENTPE en tant qu'étudiant·e, doctorant·e ou chercheur·se international·e ?

Merci de transmettre la copie de votre dossier de réservation de logement à international.student@entpe.fr
En cas de difficulté, n'hésitez pas à envoyer un message à la même adresse.

Pour les élèves fonctionnaires

Vous pouvez également contacter :

- Le service inter administratif du logement (SIAL)
- Rezo 1901

Démarches liées au logement

/// Justificatif d’admission

L’ENTPE délivre un justificatif d’admission pour faciliter les démarches d’aide au logement (envoi par messagerie lors des appels successifs). En cas de difficultés importantes dans votre recherche de logement, vous pouvez contacter : accueil.dfi@entpe.fr

/// Garantie Visale

La garantie Visale d'Action logement permet de se substituer à un garant familial ou autre lors de la constitution d’un dossier locatif. Action logement a également développé l’Avance Loca-Pass pour le versement d’un dépôt de garantie (sous certaines conditions).
